

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevaille Malibu Classic modèle LAD35 moteur L (6 places)	CH 0332 36

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)
Identification	"Chevelle LAD35" et "CH 0332 36" sur la plaquette du constructeur "LD35L.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"L" à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type <u>LAD35 / LD35L..</u>

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV-soupeps de dosage; AR-limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	350-4bb1 (L)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refroidiss.	101,60	Course	88,39
Alésage	5733	CV-impôt	29,20
Cylindrée	170 SAE-net	à/min	3800
Puissance en CV			
Bruit	79 dB/A	à/min	3800
Silencieux	2 = 355xø 90	540x290x127 mm	*
Mesure des gaz	ECE-15		**
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c (***) Rétroviseur à gauche + à droite
Cale	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte ov.
Le déflecteur sur le toit, au-dessus de la glace arrière est admis	
Nombre de places	1 6 av 3 centre ar 3
Dimensions	Int. ext.
Longueur	5496 Empattements 2946
Largeur	1975
Hauteur	1470 Voie av 1575 ar 1555
Porte à faux	lat. av 1034 ar
	ar 1516 Braquage g 11800 d 12100
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	990	1040	2030
Charge utile	155	265	420 (**)
Poids total	1145	1305	2450
Garantie fabr.			2666
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(variantes voir
Ply / bar	R / 1,7	R / 2,2	voir
Charge	1370	1600	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 167 km/h		
Garantie poids remarquable avec frein			1981
Garantie poids remarquable sans frein			-
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remarquable testé			167
Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
Vitesse maximale testée			km/h
Charge garantie sur le toit			90 kg

Equipement	§)
Feux de route	4/ SEALED BEAM SAE DOT H..
Feux de croisement	2/ SEALED BEAM SAE DOT H., (supérieurs)
Feux de position	SAE IP 74 GUIDE IA
Feux rouges	SAE(2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
Feux stop	SAE(2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
Clignoteurs	av SAE IP 74   SAE PIA 73 ar voir feux rouges
Catadioptres	av   AV + AR   ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av HELLA K 14023   ar GN IAS 73
Feux complément	
Eclairage plaque	1 au centre, sur la pare-chocs
Essuie-glace	2 balais avec/avec lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY D + F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Chevelle Malibu Classic		
Homologation			
N°	CH	0332 36	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	2030	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2666	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Silencieux : le catalyseur dans son état d'origine peut rester sur le véhicule.
- \*\* ) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
- \*\*\* ) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège central à l'avant, pour raisons de construction.
- + ) Charge utile : ne doit pas être notée car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- Variante de pneus :

HR 70 - 15	AV 1370 (1,7)	AR 1600 (2,2)	V-max varie selon la marque, minimum 167 km/h
215 HR 15	1250 (1,7)	1580 (2,3)	210 km/h
235/70 HR 15	1200 (1,8)	1570 (2,5)	210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules et les verres orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacés par des blancs;
- les angles de visibilité des feux de position/clignoteurs AV sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et les clignoteurs latéraux d'origine;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- une sonde pour mesurer les gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement.

A noter dans le permis de circulation:

(102) Charge utile sur la galerie, maximal 90 kg.

Lieu et date de l'homologation  
Studen, 12.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules